

Ecole maternelle de Voglans
Procès-verbal du conseil d'école
du jeudi 13 février 2025

Présents :

Mme Février, Directrice
Mme Vinet, enseignante
Mme Di-Leo, enseignante
M. Mercier, Maire de Voglans
Mme Bernon, adjointe au maire service éducation
M. Dellali, représentant des parents d'élèves
M. Robert, représentant des parents d'élèves
Mme Zita, représentante des parents d'élèves

Excusés :

M. Ledouit, Inspecteur de l'Éducation Nationale
Mme Genaille, représentante des parents d'élèves
Mme Souli, représentante des parents d'élèves
Mme Frappa, représentante des parents d'élèves

1- Parcours de l'élève

• Suivi des apprentissages

Tous les parents des élèves ont rencontré l'enseignante de leur enfant pendant le mois de janvier. Ce temps d'échanges a permis à chaque famille de faire un bilan semestriel de la scolarité de leur enfant. Le carnet de suivi des apprentissages a été remis aux parents afin qu'ils puissent en prendre connaissance à la maison avant de le rapporter à l'école.

• Organisation de la liaison cycle 1/cycle 2

Afin de faciliter le passage en élémentaire des élèves de Grande Section, des temps de rencontres sont organisés avec les élèves du CP de Monsieur LEBLOIS.

La première rencontre se déroulera le jeudi 20 février après-midi. Les élèves de Grande Section apporteront et dégusteront des gâteaux. Cette rencontre permettra également de chanter devant et avec la classe des CP. Ce temps de partage permettra de découvrir pour la première fois une classe élémentaire sans partager d'activité sur table.

Une deuxième rencontre aura lieu au cours de la dernière période de classe (mai/juin). Une demi-journée de découverte de l'élémentaire sera organisée afin que les élèves puissent s'approprier les locaux de leur prochaine école. Les élèves de Grande Section passeront un temps de classe avec Monsieur LEBLOIS dans la classe de CP pendant que les élèves de CP retourneront en maternelle.

De plus, les élèves de Grande Section participeront à l'après-midi jeux de l'école élémentaire qui se déroulera en juin ou en juillet.

Enfin, afin de faciliter la gestion du matériel de CP, des trousseaux sont utilisés dès la classe de Grande Section. Ainsi, les élèves apprennent à utiliser les différents éléments qui composent la trousse (comme la colle pour coller une fiche dans un cahier...) et à ranger leur matériel.

Représentants des Parents d'Élèves : *Qu'en est-il de l'année prochaine pour la classe de CP ? Est-ce que plusieurs classes sont envisagées ?*

Réponse de l'école : *L'effectif maximal pour une classe de CP est de 24 élèves. Pour le moment il y a 22 élèves de Grande Section. Cela peut évoluer en fonctions des potentielles nouvelles inscriptions. La répartition des élèves dans les classes sera faite par l'école élémentaire.*

Question des Représentants des Parents d'Elèves : Est-il possible d'organiser plus de rencontres individuelles durant l'année avec les enseignantes ? Un par trimestre ? Certains parents pensent qu'elle intervient un peu tard dans l'année (Janvier), notamment pour les PS.

Réponse de l'équipe pédagogique : l'organisation de ces entretiens représente énormément de temps et il n'est pas possible d'organiser cela 3 fois par ans pour chaque famille. En revanche, l'équipe se rend disponible pour rencontrer les parents à leur demande tout au long de l'année. De plus, une réflexion sera apportée pour l'année prochaine s'agissant des élèves de Petite Section pour que les rendez-vous soient avancés au mois d'octobre.

2- Projets et vie de l'école

• Projets pédagogiques réalisés

Activités réalisées :

- **Ateliers pâtisserie** : Les anniversaires des élèves ont continué à être célébrés par de bons gâteaux cuisinés en classe entière lors de nos ateliers pâtisserie. Merci aux parents qui se rendent très disponibles pour venir encadrer ces ateliers. Merci également aux ATSEMs qui ont la charge de nettoyer et ranger tout le matériel utilisé.
- **Ateliers jeux de société** : Toutes les classes ont participé à un ou plusieurs ateliers jeux de société. Les parents ont été invités afin d'encadrer ce temps de partage et permettre d'organiser les jeux en petits groupes. Ces ateliers se poursuivront au cours des prochaines périodes.
- **Cycle natation** : Les séances natation des élèves de Grande Section à la piscine d'Aqualac d'Aix-les-Bains se sont bien déroulées. Les séances ont eu lieu tous les lundis et les jeudis de 8h45 à 9h25. Le cycle a débuté le lundi 7 octobre et a pris fin le jeudi 21 novembre. Comme nous nous sommes rendus à la piscine de secteur, il n'y a pas eu de cotisation à verser par l'école. Ayant pris conscience des créneaux limités de la piscine, les représentants des parents d'élèves prennent note que l'équipe pédagogique tentera de négocier un créneau piscine pendant les beaux jours.
- **Spectacle de fin d'année** : Le mercredi 20 novembre, les élèves ont assisté au spectacle "Calico Jack - Une aventure au fil de l'eau", présenté par Josiane Barré (PlanèteMômes). Il nous a permis d'initier notre travail sur l'eau. L'APE a entièrement financé ce spectacle. Le coût s'élève à 435€ TTC.
- **Lecture à la médiathèque** : Toutes les classes de l'école ont profité à tour de rôle d'un temps de lecture à la médiathèque au cours de la deuxième, puis de la troisième période. Merci à la médiathèque de nous avoir reçu.
- **Cinéma** : Le mercredi 11 décembre, toutes les classes de l'école se sont rendues à l'Astrée à Chambéry pour aller voir le court métrage "Mac Pat, le chat chanteur". Cette diffusion de 40 minutes, adaptée aux enfants à partir de 3 ans a été un beau moment de partage. L'APE a entièrement financé cette sortie. Le coût s'élève à 304€ TTC.
- **Animation de l'association H2O sans frontières** : Le jeudi 17 décembre, les élèves de chaque classe ont profité d'une animation réalisée bénévolement par l'association H2O sans frontières. A l'aide de maquettes, les bénévoles ont expliqué le chemin de l'eau, du captage jusqu'au traitement de l'eau usée. Merci à l'association d'avoir passé la matinée entière avec nous (dont une maman de l'école qui nous a également présenté l'association et qui a rendu ce projet possible).
- **Spectacle à Malraux** : Les élèves de Grande Section ont profité d'un spectacle de danse contemporaine à l'espace Malraux de Chambéry le jeudi 30 janvier. Ils ont assisté à la représentation « De tête en Cape ». Deux danseurs ont évolué dans un espace blanc, parés de costumes étonnants, et se sont amusés à brouiller les pistes : animaux, princesses ou super-héros, ils ont révélé différentes figures reconnaissables et pourtant pleines d'étrangeté." Le spectacle sera financé par l'APE. Le coût de cette sortie s'élèvera à 132€.
- **Sortie raquettes** : Lundi 3 février et mardi 4 février les élèves de l'école se sont rendus au domaine de ski de fond du Revard pour faire une promenade en raquettes. Nous étions accompagnés de Dominique Pettelot, guide en montagne, qui en plus de nous avoir montré le chemin, nous a appris un grand nombre d'informations sur la faune et la flore en montagne. Les élèves de Grande Section sont restés une journée entière. Au programme : balade en raquettes le matin, pique-nique et réalisation d'un véritable igloo. Les élèves de Petite et de Moyenne Section sont restés à la demi-journée. Les élèves de Moyenne Section ont également pique-niqué sur place. Cette sortie a été financé par l'APE. Le coût s'élève à 460€ pour les deux jours avec le prêt du matériel.

• Projets pédagogiques à venir

- ***Spectacle à Malraux*** : Les élèves de Moyenne Section profiteront d'un spectacle à l'espace Malraux de Chambéry le jeudi 20 février. Ils assisteront à la représentation « Robot ». Dans leur atelier, deux mécaniciens (Rouge et Bleu) construiront un robot. Les objets s'animeront et interpellent l'imagination des spectateurs. Le spectacle sera financé par l'APE. Le coût de cette sortie s'élèvera à 162€.
- ***Carnaval à l'école*** : Mercredi 12 mars, les élèves de la maternelle viendront à l'école déguisés.
- ***Éducation au vélo*** : Les élèves de Moyenne et de Grande Section auront la chance de participer à une animation autour du vélo le vendredi 21 mars. Cette animation mise en place par Grand Lac, sera gratuite pour l'école. Les élèves seront invités à se rendre à l'école avec leur vélo et leur casque. Au programme : découverte du vélo, équilibre et parcours.
- ***Animation à la médiathèque*** : Toutes les classes se rendront à la médiathèque pour assister à une animation (raconte-tapis ou kamishibai...).
- Classe de Madame DI LEO : 20 mars de 9h30 à 10h30
- Classe de Madame FEVRIER : 27 mars de 9h30 à 10h30
- Classe de Madame VINET : 27 mars de 10h30 à 11h30
- ***Permis piéton/ les moyens de transport*** : Des intervenants de Grand Lac reviendront à l'école le mercredi 2 avril afin d'animer une séance sur les différents moyens de transport pour les élèves de Grande Section. Ils poursuivront la matinée avec le passage du permis piéton pour les élèves de Moyenne et de Grande Section.
- ***Indiana Mômes*** : Les élèves de Moyenne et de Grande Section participeront à la sortie organisée par l'USEP, au Fort de Tamié, le mercredi 9 avril. L'APE finance les licences qui sont les mêmes que celles qui permettront aux élèves de participer à la Mat s'éclate. Le cout s'élève à environ 500€. Des précisions seront apportées une fois le montant réglé.
- ***Mat s'éclate*** : Toutes les classes de l'école, de la Petite Section à la Grande Section participeront à cette journée organisée par l'USEP où les enfants vont d'ateliers sportifs en ateliers sportifs. Cette rencontre aura lieu le lundi 12 ou le mardi 13 mai. Les licences sont les mêmes que pour celles d'Indiana Mômes et seront payées par l'APE.
- ***Aqualis*** : Mardi 3 juin, un intervenant du musée d'Aqualis viendra animer une séance par classe autour du thème de la faune et de la flore du lac du Bourget. Le coût de cette activité s'élève à 45€ par classe. La source de financement reste à organiser.
- ***Sortie de fin d'année à Lescheraines*** : Nous organiserons notre sortie de fin d'année sur le thème de l'eau à Lescheraine le mardi 1^{er} juillet. Dominique Pettelot, guide en montagne, nous accompagnera. Le cout de cette sortie sera de 230€. La source de financement reste à organiser.

Activités prévues avec l'Association des Parents d'Élèves :

- Carnaval : Le char du carnaval sera décoré sur le thème du Brésil. Les élèves de maternelle participeront aux décorations.

Au regard des activités organisées, les représentants des parents d'élèves saluent et félicitent l'engagement et le dynamisme de l'équipe pédagogique ainsi que le soutien financier et / ou organisationnel de la mairie et de l'APE.

3- Fonctionnement de l'école

• Hygiène et sécurité

Un exercice de confinement suite à une alerte chimique ainsi qu'un deuxième exercice incendie seront mis en place très prochainement dans les écoles maternelle et élémentaire.

Les manquements du service de ménage, que nous avons évoqués lors du premier conseil d'école, ont été résolus. Le ménage est correctement réalisé tous les jours. Seules des traces au sol dans le couloir et dans la salle de motricité persistent au fil des jours.

• Le numérique à l'école

- Comme évoqué au premier conseil d'école, afin qu'il en soit discuté au prochain budget 2025, l'équipe pédagogique réitère sa demande concernant l'équipement en vidéoprojecteurs courtes focales pour les classes de la maternelle.

Réponse de la mairie : Pour les nouveaux vidéoprojecteurs la question va être portée au budget 2025 au mois d'avril 2025. Si validé les équipements seront disponibles en septembre au plus tard.

- Raccordement des ordinateurs de l'équipe pédagogique à l'imprimante de l'école située au niveau de l'école élémentaire. Aujourd'hui seul l'ordinateur de la direction est raccordé. Les soucis réseau internet persistent à l'étage (école maternelle).

Réponse de la mairie : intervention d'un professionnel dans les meilleurs délais et réflexion sur l'optimisation du réseau.

- Le téléphone demandé, lors du premier conseil d'école dans la classe de la directrice a été installé.

Important : En cas d'appel manqué de l'école, il est impératif de recomposer le numéro de téléphone et non de faire un rappel « automatique » sous peine de tomber sur l'accueil de la mairie.

• Problème thermique du bâtiment

Représentants des Parents d'Élèves : Quand est-ce que le double vitrage sera installé dans les classes de PS/GS et de MS/GS ? BSO, avancées de toit ?

Réponse de la mairie : Le budget n'est pas encore établi pour 2025. Le changement des vitrages des deux classes des maîtresses Emilie et Laetitia représentent un budget important. Des subventions et fonds verts sont en recherche et une étude thermique doit être faite pour les obtenir. Le changement des vitrages reste une priorité pour la mairie.

L'installation de jardinières avec des haies vertes pour apporter de l'ombre n'est pas envisageable car l'architecture du bâtiment et les contraintes de répartitions des charges ne le permettent pas

Le sujet sera abordé une nouvelle fois lors du prochain conseil d'école Pour l'heure nous gardons l'idée d'installer des toiles d'ombrage devant chaque classe pour le printemps-été 2025 avec l'aide de certains parents.

Concernant la végétalisation de la cour de récréation, deux grands arbres vont être plantés (environ 4m) pour apporter de l'ombre aux enfants et une cabane va également être réinstallée.

• Mobilier et travaux

-Quatrième classe : Est-ce que les travaux pour la quatrième classe se feront au cours de l'été 2025 ?

Réponse de la mairie : Pour le moment, les effectifs n'imposent pas la création d'une nouvelle classe. En fonction des nouvelles inscriptions pour l'année prochaine les travaux seront ou non une priorité.

-Four : Serait-il possible d'investir dans un nouveau four pour l'école ? En effet, nous l'utilisons fréquemment (trois fois par mois) et il devient compliqué de s'en servir.

Réponse de la mairie : Un nouveau four sera mis à disposition de l'équipe pédagogique.

-Carrés potagers : Serait-il possible d'installer des carrés potagers prêts à l'emploi (minimum 1 par classe) dans l'espace d'herbe où seront planté les arbres ?

Réponse de la mairie : Vu les aménagements prévus, l'installation de carrés potagers pourraient réduire la surface de pelouse. On pourrait envisager de déplacer l'espace potager devant l'école, entre le portail et l'entrée principale en préparant la terre.

L'équipe pédagogique entend l'option proposée et réfléchira au projet.

-Fresque : L'équipe pédagogique réfléchi à un projet artistique pour habiller le mur de la cour derrière le préau. Le matériau du mur semble trop poreux pour peindre directement sur cette surface. Nous réfléchissons à peindre sur des planches en bois qui pourraient être installées sur le mur.

Réponse de la mairie : La Mairie soutient le projet. L'équipe pédagogique doit néanmoins préciser les éléments techniques afin que les services techniques puissent intervenir.

-Peintures au sol : L'équipe souhaite que le sol de la nouvelle cour de récréation puisse être investi par des jeux colorés. Présentation des premières idées.

Réponse de la mairie : Aucune opposition. Une fois les dimensions et les détails précis des dessins communiqués l'équipe technique pourra prévoir cela pour les vacances de printemps.

-Meubles de la nouvelle classe : Des demandes de meubles ont été transmises à la mairie pour les classes d'Isabelle et d'Emilie

Réponse de la mairie : Consciente des besoins et en fonction du budget, la mairie fera le nécessaire. Les différentes étagères demandées dans les classes lors du premier conseil ont été installées.

-Abri vélo et arceaux :

Représentants des Parents d'Élèves : Quand seront installés la porte de l'abri vélos et les arceaux ?

Réponse de la mairie :

- Pour la cour de récréation, des portes pour l'abri à vélos des enfants ont été commandées. Elles seront installées à réception.
- Les arceaux destinés aux alentours de l'école et de la médiathèque ont également été commandés.

-Tableau dans la cour :

Représentants des Parents d'Élèves : Est-ce que le tableau à craies dans la cour a été installé ?

Réponse de la mairie : la Mairie a validé le projet. L'équipe pédagogique doit transmettre le model souhaité.

4- Autres questions des Représentants de Parents d'Élèves

Représentants des Parents d'Élèves : Des PAI liés aux allergies alimentaires ont été mis en place cette année. Les parents souhaiteraient pouvoir être avertis des repas à l'avance et être certains que les menus ne changent pas. En effet, cela leur permettrait de pouvoir s'organiser au mieux et de ne pas laisser leur enfant à la cantine.

Réponse de la mairie : Des vérifications sont faites systématiquement en cas de changement de dernière minute des menus de la cantine. L'équipe vérifie attentivement que les enfants bénéficiant d'un PAI ne seront pas impactés. Un repas de « secours » est proposé en cas d'incompatibilité.

Représentants des Parents d'Élèves : Des soucis de comportements/harcèlement étaient remontés au premier conseil d'école. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Réponse de l'équipe pédagogique : L'équipe pédagogique constate des améliorations. Les parents se sentent libres de parler avec les maitresses. La priorité est que tous les enfants évoluent dans une ambiance sereine et propice aux apprentissages.

Représentants des Parents d'Élèves : Les représentants des parents d'élèves se tiennent à disposition de tous les parents et ils peuvent se rendre disponibles, sur demande, pour endosser leur rôle de médiateur entre les parents d'élèves et l'équipe pédagogique si nécessaire.

Pour rappel les représentants des parents d'élèves sont tenus à une obligation de confidentialité à l'égard des informations à caractère personnel dont ils peuvent avoir connaissance.

La séance est levée à 19h29 pour ce conseil.

La Directrice - Madame Février

La secrétaire de séance - Madame Zita

Ecole Maternelle
Chemin de Sonnaz
73420 VOGLANS
Tél. 04 79 54 42 99

